

## Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:edu-loerval@helha.be">edu-loerval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG3102 AFP et stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des			
Ancien Code	PERG3B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EGB3120		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des <b>responsables</b> et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Braine-le-Comte</b> <b>Maryline FAYT</b> ( <a href="mailto:faytm@helha.be">faytm@helha.be</a> ) Kévin PIERARD ( <a href="mailto:pierardk@helha.be">pierardk@helha.be</a> ) Caroline MALENGREAU ( <a href="mailto:malengreauc@helha.be">malengreauc@helha.be</a> ) Giovannina ROSA ( <a href="mailto:rosag@helha.be">rosag@helha.be</a> ) <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> <b>Sigouleine LEMBOURG</b> ( <a href="mailto:lembourgs@helha.be">lembourgs@helha.be</a> ) Laurent DHONT ( <a href="mailto:dhontl@helha.be">dhontl@helha.be</a> ) Anne HANSSENS ( <a href="mailto:hanssensa@helha.be">hanssensa@helha.be</a> ) Florine MATHY ( <a href="mailto:mathyf@helha.be">mathyf@helha.be</a> ) <b>HELHa Loverval</b> <b>Eveline ZUANON</b> ( <a href="mailto:zuanone@helha.be">zuanone@helha.be</a> ) Nathalie DEGOSSERIE ( <a href="mailto:degosserien@helha.be">degosserien@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

**Néant**

#### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Néant**

#### *Acquis d'apprentissage visés*

**Néant**

#### *Liens avec d'autres UE*

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG3B12AFPS2A AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app  
PERG3B12AFPS2B Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a

120 h / 4 C  
90 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG3B12AFPS2A AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app	40
PERG3B12AFPS2B Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

**Néant**

## 5. Cohérence pédagogique

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [edu-loerval@helha.be](mailto:edu-loerval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app			
Ancien Code	13_PERG3B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB3121		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Eveline ZUANON</b> (zuanone@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants de concevoir, mettre en oeuvre, réguler et évaluer des dispositifs pédagogiques conçus en collaboration avec les formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel. Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel (AAT1, 2 et 3)

S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école

Respecter le cadre

Faire preuve d'une attitude professionnelle

Domaine 2 : les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective (AAT4)

Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maîtres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...

Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication

Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier

Domaine 3 : compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive (AAT 5, 6, 8 et 10)

Maitriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés

Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis

Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée

Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme

Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline

Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon

Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels

Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)

Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques

Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants

Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels

Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient

Porter un regard critique sur les ressources

Communiquer des consignes claires et précises

Construire des évaluations formatives et/ou certificatives en adéquation avec le programme et avec les objectifs  
Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation  
Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix  
Maitriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)  
Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public  
Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)  
Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage  
Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)  
Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements  
Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive  
Gérer la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)  
Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)  
Assurer un rythme de travail adéquat  
Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des règlementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)  
Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...)  
Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble  
Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)

Domaine 4 : les compétences du praticien réflexif (AAT 11)

Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation : pour évaluer ses propres pratiques  
Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils  
Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future  
Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés  
Développer des pratiques innovantes et créatives

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

- Préparations de leçons (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes  
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal...)  
Outils pour la pratique de classe

#### **Démarches d'apprentissage**

- Co-construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage  
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves  
- Productions d'outils pour la classe (co-enseignement, supports et contenus numériques, ...)  
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).  
- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain  
- Accompagnement des stages

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Evaluation formative en cours de séances + feed-back personnalisés.

#### **Sources et références**

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.  
Plaquette de présentation des modalités de stage.

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée. Elle se fera sur base :

- des rapports de visite des formateurs et du maître de stage,

- de la correction de la farde de stage

- d'un retour réflexif permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants.

Une présence réelle en classe d'au moins 100% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe d'au moins 100% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée et du bilan de stage.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs + Stg	100	Tvs + Stg	100

Tvs = Travail de synthèse, Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en janvier une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée en août. Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en août et du bilan de stage du Q1.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entièreté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément à l'article 76 du RGE

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [edu-loerval@helha.be](mailto:edu-loerval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a			
Ancien Code	13_PERG3B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB3122		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Nathalie DEGOSSERIE</b> (degosserien@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Néant

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

Néant

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### *Contenu*

Néant

#### *Démarches d'apprentissage*

Néant

#### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Néant

#### *Sources et références*

Néant

#### *Supports en ligne*

Néant

### 4. Modalités d'évaluation

#### *Principe*

Néant

#### *Pondérations*

Néant

## ***Dispositions complémentaires***

### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).